

Le Teich mag'



DOSSIER

Votre été au Teich :
nature, sport
et biodiversité !

p. 16-19

n°69 JUIN 2020

RETOUR SUR

Confinement-
déconfinement

p.6-7

ÉLECTIONS MUNICIPALES

p.14-15

Ville
le Teich
Bassin d'Arcachon
la ville choisie par la nature

www.leteich.fr

BIGA

BOX

3, 5, 9, 14 et 28 M²

GARDE MEUBLES

05 57 05 37 65
190, AV DE LA CÔTE D'ARGENT 33 380 BIGANOS
contact.bigabox@orange.fr



GUJAN-MESTRAS
98 cours de Verdun - 05 56 66 78 02
commande.gujan@inbioveritas.fr
www.biocoop-gujanmestras.fr



ARA

Aquitaine Repas et Assistance
POUR VOUS SOULAGER AU QUOTIDIEN !

- Livraison de repas
- Aide à domicile
- Gardes et surveillance nocturnes des personnes

Réduction ou crédit d'impôt*
de **50%**
sur les sommes engagées

À VOTRE SERVICE DEPUIS 2004

www.aquitaine-repas-assistance.fr
05 56 54 87 87

*Selon la législation en vigueur



ASSURANCES & BANQUE

Agents généraux
LAJOUS Hervé
ROUFFINEAU Olivier

réinventons / notre métier

AGENCE DU SUD BASSIN – LA TESTE
84, avenue Charles De Gaulle **05 57 52 47 47**

AGENCE DU NORD BASSIN – ANDERNOS
80, avenue de Bordeaux **05 56 82 43 43**

10

STRICT OPTICIENS

A ne pas manquer !

OFFRE SPÉCIALE

VERRES PROGRESSIFS

Chèque cadeau d'une valeur de 150€

Tiers payant sur 100% des Mutuelles






CHÈQUE CADEAU

Payez contre ce chèque

*sur présentation de ce chèque cadeau - valable sur l'achat de verres progressifs ESSILOR / KOTPCAL jusqu'au 31/12/2020

Cent cinquante euros

A 10 Strict Opticiens




€

150.00€*

A : Le Teich
Jusqu'au : 31/12/2020

Rendez-vous dans votre boutique au Teich

05 47 44 95 03

49 av. de la Côte d'Argent
33470 LE TEICH
à 100m de la mairie





6 POINTS OFFERTS & SÉCURISÉS SUR LA COMMUNE DU TEICH

- 📶 Réserve ornithologique (Maison de la Nature)
- 📶 Baignade aménagée
- 📶 Office de Tourisme
- 📶 Mairie du Teich
- 📶 Pôle Culturel l'Ekla
- 📶 Place de l'Église et salle polyvalente

Sommaire

Édito 4-5

Retour en image 6

Retour sur Confinement /
déconfinement 7-9

En direct du CCAS 10-11

Zoom sur 12-13

Élections 14-16

Dossier 16-22
Votre été au Teich

Brèves 23-26

RÉSEAU
WiFi™
WiFi_Bassin_Arcachon

BASSIN IBA
D'ARCACHON

COMMUNE DU PARC NATUREL RÉGIONAL
DES LANDES DE GASCOGNE



Édité par la mairie du Teich - Tél. : 05 56 22 33 60
contact@leteich.fr - www.leteich.fr
Directeur de la publication : François Deluga
Rédactrice en chef : Cynthia Taris
Ont collaboré à ce numéro : Manuel Rulier
Photos : Mairie du Teich, SIBA, Anthony Favier, Matthieu Geerebaert, Marie Morillas et Istock
Réalisation : SEPPA, 05 57 30 09 10 - RC B 434 804 720
Régie publicitaire : SEPPA 06 08 91 01 79
ISSN 2610-4148

4 Questions à François Deluga

Période de crise sanitaire, confinement puis déconfinement, inondations et élections mais aussi l'été au Teich côté tourisme. On fait le point avec le maire du Teich.



QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LA PÉRIODE QUE NOUS VENONS DE PASSER ?

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement les Teichoises et les Teichois qui se sont déplacés pour aller voter malgré le contexte. Ils nous ont accordé 100% de leurs suffrages, c'est une reconnaissance du travail accompli par les équipes qui se sont succédées. Il n'est pas de plus belle récompense que celle du suffrage universel pour un maire.

Confinement et déconfinement suivis d'inondations, ces deux mois ne nous ont pas épargnés. Nous avons traversé une crise inédite et dramatique. Même si notre région n'a pas connu de pic d'épidémie aussi important que dans d'autres régions, je tiens à adresser une pensée à ceux qui ont été durement touchés, ceux qui ont perdu un parent, un proche, un ami.

Notre système de santé a été mis à rude épreuve et notre économie et l'emploi en ont été fortement affectés. Je tiens à exprimer ma gratitude aux personnels soignants qui se sont dévoués sans compter avec tant de professionnalisme et de cœur. Nous avons traversé un moment difficile mais cette épreuve a été l'occasion de voir émerger de formidables élans de solidarité.



Je remercie les agents de notre collectivité et tous ceux qui ont continué à travailler pour permettre à nos concitoyens de s'alimenter, de se soigner, de se sentir en sécurité. Merci à eux !



QUE RETENEZ-VOUS DE LA PHASE DE CONFINEMENT ?

Je retiens deux enseignements : un grand civisme de la part des Teichois(es) qui ont respecté les règles sanitaires que l'État avait décidé de mettre en œuvre et une grande solidarité à l'échelle locale. J'ai vu des hommes et des femmes bénévoles qui se sont mobilisés, des élus à mes côtés pour aider nos administrés les plus fragiles et aller faire des courses indispensables, par exemple, pour les personnes à risques ou isolées, des enseignants qui ont accueilli les enfants des personnels soignants...

J'adresse aussi tous mes remerciements aux agents de notre collectivité et à tous ceux qui ont continué à travailler pour permettre à nos concitoyens de s'alimenter, de se soigner et de se sentir en sécurité. Merci à eux ! Je pense plus particulièrement aux agents du Centre Communal d'Action Sociale, aux agents du service d'aide à domicile qui, au cœur de la crise, ont été exemplaires et à la grande solidarité des habitants qui se sont préoccupés de leurs voisins plus âgés ou de santé fragile. Ils n'ont pas hésité à créer des réseaux de solidarité en participant notamment à la production de masques.

Citons aussi la création remarquable en quelques jours d'une usine éphémère grâce à une entreprise Teichoise qui a pu, avec le soutien de la COBAS et la mise à disposition du Parc des Expositions de La Teste de Buch, répondre à une demande urgente de masques sur les communes du Bassin et plus largement pour notre territoire girondin.

Les élus aussi se sont également mobilisés en mettant en place un système d'aide alimentaire puisque notre association caritative d'« Entraide Teichoise » n'était pas en capacité de fonctionner. Je retiendrai cette mobilisation très forte de tous, un respect des règles, et une solidarité à tous les niveaux... C'est aussi cela le résultat de ce confinement.

Aujourd'hui, il nous faut continuer à appliquer ces règles, ne pas baisser notre vigilance, en pensant que l'épidémie est en régression car nous ne savons pas comment la situation peut évoluer.

ET PUIS, FINALEMENT, LE JOUR OÙ ON PENSAIT VOIR LA VIE REPRENDRE, IL Y A EU LES INONDATIONS ?

Il faut bien voir que nous avons assisté à un phénomène qui était exceptionnel, qui est absolument unique à l'échelle de tout le Bassin, mais avec une accentuation plus forte sur les communes du fond du Bassin comme Le Teich, Mios ou Biganos. Nous avons eu une pluie et une crue de la Leyre centennales et historiques. La dernière crue centennale de la Leyre date de 1848 et elle était inférieure de 50 cm. Chaque jour, 20 millions de mètres cubes d'eau provenaient de la Leyre. Cela signifie qu'aucun réseau, aucun ouvrage n'est dimensionné pour résister et absorber ce débit. Quelques maisons ont été inondées sur la commune ainsi que beaucoup de jardins mais c'est le quartier de Lamothe qui a été le plus touché, du fait de sa proximité avec la Leyre.

Lors de l'élaboration du PLU il y a une quinzaine d'années, nous avons veillé à rendre toutes les zones inondables inconstructibles et à surélever toutes les nouvelles constructions en anticipant sur le changement climatique. Avec le SIBA qui est gestionnaire du réseau de fossés publics et du réseau pluvial depuis 2018, nous poursuivons ce travail de prévention.



Nous avons développé une offre touristique familiale spécifique tournée vers le besoin de nature et de simplicité que les gens ont exprimé pendant le confinement.



COMMENT VOYEZ-VOUS L'ÉTÉ ? ET LA RENTRÉE ?

Aujourd'hui, chacun d'entre nous a envie de profiter de la nature, du soleil, de sa famille et de ses amis, c'est bien légitime. Et même si les gestes barrières sont toujours de rigueur, nous pouvons voir que la vie reprend sur le Bassin.

Le Teich est la destination éco-touristique du Bassin, par excellence : nous avons dans ce but développé une offre touristique familiale spécifique tournée vers le besoin de nature et de simplicité que les gens ont exprimé pendant le confinement. Nous voulons favoriser, en quelque sorte, une destination post-confinement idéale pour renouer avec la nature, la biodiversité, les enjeux environnementaux et les activités de pleine nature.

Notre réserve ornithologique est aussi un lieu familial de prédilection pour l'éducation à l'environnement et à la préservation de la biodiversité. Un autre lieu agréable pour les Teichois est le Parc Public dont la première tranche de travaux est aujourd'hui terminée. Compte tenu des aspirations des citoyens pour revenir à ces valeurs fondamentales, notre équipe de l'Office de Tourisme porte ces objectifs et elle se concentre sur le développement des activités en lien avec la nature.

S'agissant des manifestations estivales que nous avons été obligés d'annuler avec regret, je suis heureux que nous ayons pu proposer au "P'tit Mercat" de reprendre son activité tous les 15 jours cet été sous la halle, dans les meilleures conditions de sécurité.

En ce qui concerne la rentrée, par prudence, il est raisonnable d'attendre de voir comment la situation va évoluer durant l'été. Nous souhaitons tous que la crise sanitaire actuelle soit pleinement maîtrisée et que nous puissions reprendre le cours d'une vie normale tout en tirant les leçons sur notre mode de vie et notre modèle de développement. Je pense bien sûr aux entreprises qui connaissent des difficultés, aux salariés qui ont pu être pénalisés ou qui risquent de perdre leur travail, aux familles qui ont du faire face à des situations parfois compliquées, à nos enfants qui ont besoin de retourner à l'école et vers les activités sportives et culturelles.

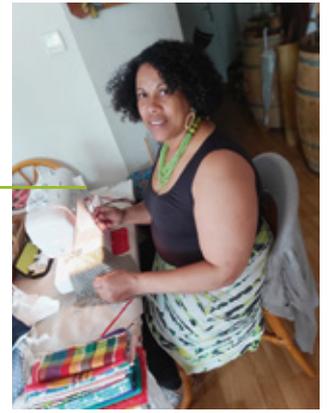
En fin de compte, je suis confiant car notre ville nature a intégré depuis de nombreuses années le besoin légitime de ses habitants d'évoluer dans un environnement vert et protégé. Dans cette période où tant de problèmes se posent pour notre société, il est réconfortant de pouvoir à nouveau profiter au quotidien de ce cadre de vie privilégié que nous devons contribuer ensemble à sauvegarder.

6 Retour en images



◇ Des couturières bénévoles fabriquent des masques

Merci aux bénévoles Teichoises qui ont confectionné des masques dits « Alternatifs » grâce à un don de tissu. Nous tenons à remercier bien chaleureusement Myriam ADELISE, Catherine MIGEON-PIAU et les bénévoles.



◇ Territoire vélo

Officiellement Territoire Vélo ! Trophée remis par La Fédération française de cyclotourisme qui récompense l'action de la ville et de ses partenaires en faveur du vélo.



Un champion dans votre école

Bravo à Baptiste Mindé (1215 Fide - licencié au NCA Échecs) qui est devenu Vice Champion individuel d'échecs des collèges de Gironde 2020 le samedi 8 février, lors du Championnat d'Échecs des Collèges de Gironde.

De délicates attentions pour les aînés

Laure et sa petite Lili de 5 ans ont réalisé des loisirs créatifs en confinement. Elles ont eu l'idée de les offrir aux bénéficiaires du services d'aide à domicile. Les aînés ont été très touchés de cette délicate attention. Merci à elles !



Échasse blanche



Petit Gravelot



Spatule blanche



Cygne tuberculé



Avocette élégante

◇ Confinement, la vie sauvage à la Réserve bat son plein !

Après deux mois de confinement, la Réserve Ornithologique a ouvert ses portes au public le 21 mai dernier. Deux mois durant lesquels les oiseaux ont poursuivi, sans visiteurs pour les observer, leur cycle de vie et se sont installés pour élever leur future progéniture. Ces observations permettent de confirmer le rôle écologique incontournable de la Réserve, celle-ci assurant gîte, couvert et protection pour des espèces dont le statut de conservation est bien souvent incertain.

Les **avocettes élégantes** et les **échasses blanches**, élégants oiseaux de rivage aux fines pattes ont profité du calme pour pondre et veiller sur leurs minuscules poussins aux pattes tout aussi remarquables.

Les **mouettes** rieuses se sont également installées en nombre sur les lagunes : c'est parfois la crise du logement !

Les **cygnes** et les **canards colverts** parcourent eux aussi les plans d'eau suivis de près par une cohorte de poussins déjà bien dégourdis.

Observations inédites ! Un **Blongios nain**, un cousin du plus commun Héron cendré, a fait une apparition fort remarquée puisque sa dernière observation sur la Réserve remonte à 2012.

Autre rareté : une **Guifette leucoptère**, élégant oiseau de la famille des mouettes et des goélands, a fait escale sur la Réserve.

Rare en France mais observé de plus en plus souvent, un **Ibis falcinelle** a sondé pendant quelques jours les plans d'eau de son étonnant bec incurvé.



Confinement / déconfinement

La vie sociale et professionnelle s'est brutalement arrêtée, pour beaucoup, le 17 mars dernier. Mais pas pour les services publics locaux dont les élus et les agents ont géré les priorités, la mise en œuvre des protocoles sanitaires et la continuité du service à toutes les étapes du confinement, puis du déconfinement. Retour sur une crise inédite qui a bouleversé notre quotidien... et généré de beaux élans de solidarité.

Les services municipaux et les élus sur tous les fronts

Les locaux municipaux ont fermé leurs portes, mais les services ont immédiatement pris le relais avec une permanence téléphonique ouverte dès le premier jour du confinement. Le CCAS, centre communal d'action sociale, a aussitôt activé le registre des personnes fragiles et/ou isolées pour recenser les besoins et dimensionner l'aide à

apporter (bons alimentaires, aide aux courses, aide à domicile...) en fonction de chaque situation. Dès le 17 mars, aussi, en partenariat avec l'Education nationale, les enfants des personnels soignants étaient accueillis à l'école élémentaire du Delta par les professeurs des écoles et les personnels municipaux.

Une priorité : endiguer la propagation de l'épidémie !

Avec la fermeture des écoles, des équipements sportifs et culturels de tous les bâtiments publics et du marché, la ville a aussi fermé pendant quelques semaines sa Réserve Ornithologique et les sentiers de promenade pour éviter tout regroupement propice à la transmission du virus. Quand la fermeture ou le télétravail n'étaient pas possibles, des protocoles sanitaires très stricts ont été mis en place : respect des gestes barrière, distanciation physique, désinfection et réorganisation des locaux et port du masque.



8 Retour sur



Premiers déconfinés : La Poste et le marché !

Après une intervention du maire auprès du président de La Poste, le bureau du Teich a pu rouvrir ses portes dès le 21 avril. François Deluga a également adressé une demande de dérogation à la préfecture et permis aux Teichois de retrouver leur marché du samedi, depuis le 2 mai. Conformément à la réglementation, la mairie a veillé à ce que les mesures de protection soient mises en place : périmètre fermé, gel hydroalcoolique, sens de circulation, affichage des consignes et présence d'un agent.

Retour progressif dans les écoles

Les écoles ont rouvert leurs portes à partir du 12 mai dans le respect d'un protocole contraignant : « des groupes de 15 enfants maximum », explique Christophe Boy, directeur de l'école du Delta, « des gestes barrières, des sens de circulation, le port de masques par les adultes, le lavage des mains, la désinfection régulière des locaux... Sans visibilité sur d'éventuels assouplissements, nous accueillons une centaine d'élèves par jour ». L'accueil périscolaire fonctionne selon les mêmes conditions aux horaires habituels et la restauration scolaire propose à nouveau des repas chauds depuis début juin. Les centres de loisirs ont aussi rouvert le mercredi 13 mai. Ils planchent aujourd'hui sur une organisation qui permettra de garantir l'accueil des enfants pendant les vacances d'été.



Confinés, mais ensemble !

Des cours de musique en visio, des idées de jeux ou d'activités mis en ligne par le service Petite Enfance, des suggestions de lecture par la Médiathèque, tous les services ont mis en œuvre des solutions innovantes pour maintenir le lien avec leurs usagers. Ainsi pour l'école multi-sports : « chaque semaine, nous avons lancé un défi sportif, vidéo à l'appui », indique Florence Clette, l'éducatrice

sportive. « Pendant les vacances, nous avons proposé des activités manuelles, la fabrication d'un jeu de l'oie sportif ou d'un mini baby-foot avec boîte à chaussures et piques à brochettes. Nous avons aussi lancé un défi "osselet" et avons hâte de retrouver les enfants pour un grand tournoi ! »

De même, une séance vidéo hebdomadaire a permis aux séniors du temps libre multi-sports de faire de l'exercice et de partager une activité.



[TÉMOIGNAGE]

LES « MERCI » DU PERSONNEL SOIGNANT

L'appel de la mairie qui lui offrait des masques FFP2 aux tout premiers jours du confinement a beaucoup touché Marie Théchi, infirmière au Teich. Il a aussi déclenché une incroyable chaîne de solidarité : « Cette proposition généreuse m'a interrogée sur le manque de matériel, mais aussi sur l'équité entre les soignants », explique-t-elle. « J'ai alors organisé un système de référents d'Arcachon au Teich. Chacun a référencé les professionnels de santé dans sa commune et nous avons pu organiser des collectes et des distributions équitables. Ce système a aussi permis de diffuser des informations, de ne laisser aucun professionnel en difficulté et, très vite, d'assurer la continuité des soins. » Soutenus par les entreprises locales et les particuliers qui ont offert du matériel (masques, blouses, gants, gel et visières de protection fabriqués sur le Bassin par un groupe de bénévoles), le réseau a pu donner des masques aux CCAS, équiper les postes avancés d'Arcachon, de La Teste et du Teich et fournir les 310 professionnels de santé du Sud-Bassin en visières de protection.



Masques : solidarité et approvisionnement local

Pour parer au plus pressé, la Municipalité a pu mettre une partie du stock de masques (notamment des FFP2) à disposition des médecins et infirmiers libéraux de la commune. Le solde a été remis aux commerces de bouche restés ouverts ou distribué à des agents en contact avec le public. Le service d'aide à la personne du CCAS a ainsi pu poursuivre ses interventions quotidiennes auprès des personnes âgées ou dépendantes. En parallèle, les maires de la COBAS ont décidé de faire réaliser 100 000 masques réutilisables, en tissu normé, à destination de la population.



Des masques 100% locaux !

C'est une entreprise Teichoise, Valen, qui avec le soutien de la COBAS a produit les masques en tissu et installé près de 200 machines à coudre dans le parc des expositions de La Teste de Buch ! Les matières premières, tissus, fils et élastiques, ont été offerts par des entreprises locales et près de 200 couturiers(ères) recrutés(ées) avec pour mission de fournir 500 000 masques à Bordeaux Métropole et 100 000 à la COBAS. Pari gagné ! Au Teich, les masques ont été distribués par les élus début mai dans tous les foyers.



Face au risque COVID-19, une action sociale renforcée

Confronté au COVID, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a dû gérer les urgences. Désormais en période de déconfinement, il reste mobilisé. Lors des interventions chez les bénéficiaires, le service d'aide à domicile (SAAD), réorganisé avec une grande réactivité dès les premières semaines de la crise, continue d'appliquer les précautions sanitaires, tandis que la banque alimentaire est de nouveau assurée par l'Entraide Teichoise.



3 QUESTIONS À

DANY FREISSAIX,
ADJOINTE CHARGÉE DE LA SOLIDARITÉ
ET DES SÉNIORS ET VICE-PRÉSIDENTE DU CCAS

Comment le CCAS s'est-il organisé pour être le plus réactif possible ?

Pour des raisons sanitaires évidentes, nous avons d'abord pris la décision de fermer le CCAS au public, réorganiser les missions administratives en télétravail et ouvrir une ligne téléphonique pour les urgences. Dans le cadre du service aide à domicile nous avons contacté nos bénéficiaires un à un afin de prendre de leurs nouvelles et évaluer leurs besoins. Notre défi était clair : il fallait poursuivre nos missions d'aide à domicile chez les personnes âgées les plus dépendantes, sans leur faire courir de risque, tout en protégeant nos propres agents.

Pour le relever, nous nous sommes adaptés et toutes nos aides à domicile ont à leur disposition du gel hydroalcoolique, des gants, des surchaussures, et des masques. Ces derniers ont d'abord été donnés par la mairie, puis par le département qui continue de nous en fournir. Mais nous avons également reçu des masques confectionnés par des bénévoles. Des habitants volontaires ont même offert des visières réalisées avec des imprimantes 3D. Malgré tout, les aides à domicile étaient soumises à un stress permanent : ne toucher ni les objets ni les personnes... leur mission revêtait une dimension exceptionnelle. Pourtant, elles sont venues travailler avec l'envie de servir. Je suis fière de cette équipe !

Le SAAD a-t-il été confronté à des cas de COVID ?

Oui. La fille d'un bénéficiaire nous a averti que son père, testé positif, avait été hospitalisé. Aussitôt, par précaution, nous avons placé en quarantaine l'agent qui était intervenu chez cette personne.

Heureusement, nous ne déplorons aucun décès parmi nos bénéficiaires qui ont été bien protégés et épargnés. Le Teichois qui était hospitalisé est revenu chez lui et l'une de nos aides soignantes effectue des missions journalières.



Qu'en est-il de l'aide alimentaire ?

Malgré le confinement, nous avons maintenu ce service vital pour de nombreuses familles et personnes âgées et isolées ou en difficulté, grâce à l'implication du CCAS et de quelques élus qui ont momentanément pris le relais de l'Entraide Teichoise. En effet, la plupart des bénévoles de cette association sont âgés et la banque alimentaire de Bordeaux, voulant les protéger, avait suspendu son activité. Nous avons assuré nous-mêmes le renouvellement des stocks et la distribution ainsi que l'attribution de bons alimentaires aux familles les plus fragiles dont les besoins étaient augmentés par la présence des enfants à tous les repas. Par ailleurs, des personnes isolées, malades ou âgées se sont inscrites sur le registre communal réactivé et ont pu bénéficier d'une aide aux courses par des élus bénévoles. Depuis le déconfinement, l'Entraide Teichoise a repris l'activité de la banque alimentaire.



Plan Canicule 2020 : recensement

En prévision des fortes chaleurs estivales, le CCAS réactive le plan canicule au mois de juin. Les habitants les plus vulnérables (personnes âgées et handicapées) sont invitées à se faire connaître afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas d'épisode caniculaire.

Envoyez un mail à : ccas@leteich.fr ou téléphonez au 05 56 22 89 61. Un agent du CCAS prendra contact avec vous dans les meilleurs délais. L'objectif est d'organiser en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence (niveaux 2 et 3) un contact périodique avec les personnes inscrites sur le registre afin de leur apporter conseils et assistance. N'hésitez pas à vous inscrire (ou à faire inscrire un proche) sur le registre auprès du CCAS.



« Si je me protège, je vous protège »

Aline Goater,
aide soignante à domicile

« Les personnes chez qui j'interviens sont pour la plupart très âgées : 90 ans en moyenne. Elles ont connu les vicissitudes de la guerre et ont plutôt bien supporté le confinement. Mais quand j'arrivais avec tout mon harnachement, ça créait une distance, une sorte de malaise. Je leur disais alors : si je me protège, c'est aussi pour vous protéger. On m'a posé beaucoup de questions sur le virus et les gestes barrières, sur la nécessité de porter le masque... J'ai travaillé pendant 36 ans dans un hôpital : pour moi le port du masque est une habitude. D'ailleurs, il n'est pas seulement utile pour faire barrage au virus, mais il est très pratique quand on est allergique au pollen et qu'on aime, comme moi, se déplacer à vélo toute l'année. »

Qui est concerné par le registre nominatif ?

Les seniors de 65 ans résidant à leur domicile



Les adultes en situation de handicap



Les personnes de plus de 60 ans résidant à leur domicile reconnues inaptes au travail



Retour sur la crue et les pluies centennales de mai dernier



Dès les premiers jours de déconfinement, le ciel s'est déversé sur le Teich. La Leyre a connu une crue centennale dont le niveau a dépassé les prévisions les plus pessimistes. Presque 150 mm de précipitations en environ 36 heures, soit l'équivalent d'un mois et demi de pluies à cette époque de l'année ! 20 millions de M³ en une journée sur la Leyre à Lamothe. Le mercredi 13 mai, le niveau de la Leyre a continué à monter pour atteindre un record centennal. La ville a sollicité la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Des pluies diluviennes plus que centennales !

Il est tombé jusqu'à près de 150 mm d'eau. Cela correspond globalement à un mois et demi de précipitations normales à cette période de l'année, et l'événement équivaut à une valeur centennale – on en constate en moyenne un par siècle. Historiquement, les relevés de la dernière plus importante crue de la Leyre datent de 1848. « *Ceux-ci ont été dépassés de 50 cm en mai 2020* » précise Didier Thomas, élu à la sécurité qui a été chargé par la ville de suivre toutes les mesures à prendre en collaboration avec le SIBA.

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE : COMMENT ÇA MARCHE ?

ÉTAPE 1

Les maires des communes concernées par les intempéries transmettent leur **demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au préfet du département**, après avoir rassemblé les informations nécessaires..

ÉTAPE 2

Une commission interministérielle statue sur l'intensité de l'événement et émet un **avis sur l'état de catastrophe naturelle**.

ÉTAPE 3

Un décret interministériel **détermine les zones et les périodes où s'est située la catastrophe** ainsi que la nature des dommages résultant de celle-ci.



IL L'A DIT

DIDIER THOMAS,
ADJOINT CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

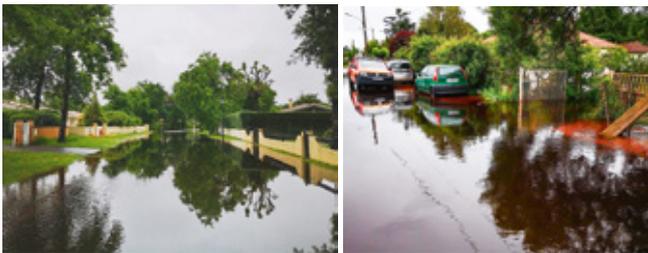
« Immédiatement, nous avons demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la ville du Teich afin que les familles sinistrées puissent être indemnisées compte tenu de l'ampleur de la catastrophe. Nous attendons la décision de l'État.

Pourquoi le quartier de Lamothe a-t-il été si sévèrement touché ?

Le débit observé a été mesuré à 225 m³/s. Cela équivaut à plus de 20 millions de m³ d'eau se déversant à la hauteur du quartier de Lamothe vers le Bassin d'Arcachon en une seule journée. Face à cette situation, dès le mardi 12 mai, deux adjoints au maire, Dany FRESSAIX chargée de la solidarité et des seniors, et Didier THOMAS chargé de la sécurité se sont immédiatement rendus sur place avec les services techniques de la ville et le SIBA qui, depuis 2018, gère le réseau pluvial pour les communes.

« Avec les services du SIBA, nous avons commandé trois puissantes pompes pour évacuer les eaux, raconte Didier Thomas. Pour mettre en service ces pompes dans les plus brefs délais, nous avons dû solliciter le Conseil Départemental afin de fermer la route départementale. » Contacté par plusieurs habitants victimes d'inondations, les services du CCAS se sont mobilisés. Le CCAS les a conseillés sur les démarches à suivre auprès des assurances. Par ailleurs, le service a dû orienter vers des solutions de relogement en urgence deux familles dont les maisons, proches de la Leyre, ont subi la crue centennale. Enfin, une dame âgée a été secourue par les pompiers, aidée par les services techniques de la ville et le service d'aide à domicile (SAAD) pour évacuer l'eau de sa maison et le nettoyage.

« Immédiatement, nous avons demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la ville du Teich afin que les familles sinistrées puissent être indemnisées devant l'ampleur de la catastrophe. Nous attendons la décision de l'Etat », précise l' élu à la sécurité.



Ce qui caractérise le fort cumul des eaux en 36 heures sur la Vallée de la Leyre, c'est le résultat d'une stabilité géographique de la dépression. Dans la très grande majorité des cas, les dépressions se déplacent d'Ouest en Est et donc traversent le territoire. Ces 10 et 11 mai, le phénomène pluvieux était bloqué au-dessus des bassins versants du Ciron et de La Leyre, un équivalent des orages cévenols (cette dépression remontant de la Méditerranée). Les fortes précipitations ont apporté un volume d'eau important et provoqué des cumuls de grande ampleur en peu de temps, dans un contexte de nappes phréatiques saturées suite aux différents épisodes pluvieux de l'hiver et début du printemps.

Élus, services techniques et SIBA mobilisés pour aider les habitants

Mobilisés pour intervenir rapidement, les services de la ville et du SIBA étaient présents sur le terrain pour mettre en sécurité les points de circulation sensible. Les agents des services techniques de la ville étaient prêts et sont rapidement intervenus dans les quartiers.

Lundi en milieu de journée, une dizaine de rues inondées étaient interdites à la circulation. Des barrages peu à peu levés au fil des améliorations météorologiques ont permis un retour à la normale en fin de journée. De nombreux jardins ont aussi été inondés ainsi que quelques maisons, plus particulièrement dans le quartier de Lamothe.

ÉTAPE
4

La liste des communes reconnues en état de catastrophe naturelle fait l'objet d'une communication Gouvernementale et est publiée au Journal Officiel.

ÉTAPE
5

À compter de la parution de l'arrêté, la victime a 10 jours pour déclarer le sinistre à l'assureur (il faut compter ensuite deux mois pour le versement de la 1^{ère} provision, 3 mois pour la totalité).

ÉTAPE
6

Cet état de catastrophe naturelle permet aux assureurs de faire fonctionner la garantie de péril naturel inclus dans la plupart des contrats d'assurance.



François Deluga réélu maire à l'unanimité

C'est dans une atmosphère un peu particulière, due aux restrictions sanitaires, que le conseil municipal s'est réuni salle Publique, jeudi 28 mai, en présence d'un public limité. Ce premier conseil a été consacré à l'élection du maire et de ses adjoints. Pour rappel, le 15 mars dernier, une seule liste, la liste d'union républicaine menée par François Deluga était en lice et les suffrages avaient réuni 100 % des votes exprimés.

Crise sanitaire oblige, cette séance se déroulait avec toutes les précautions d'usage. Pour cela, la salle Publique avait été agencée afin d'assurer le respect des mesures de distanciation physique, avec un public limité et chaque élu portait un masque de protection. Comme le veut la tradition, c'est au doyen de l'assemblée, Jean Claude Tasa, qu'est revenu le privilège de présider le début de cette séance pour organiser l'élection du maire.

Dans son discours d'investiture, François Deluga est revenu sur le scrutin du premier tour de l'élection municipale. « *Merci aux Teichoises et aux Teichois qui nous ont accordé 100% de leurs suffrages, ce qui est une situation unique et rare. C'est le plus beau, le plus massif des résultats de mes six campagnes municipales. À chaque nouvelle élection notre score s'est amplifié. C'est une reconnaissance du travail accompli par les équipes qui se sont succédées depuis 1989. Il n'est pas de plus belle récompense que celle du suffrage universel pour un maire.* »

Rencontrer les élus, assister aux séances du Conseil Municipal ?



LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :

Les conseillers municipaux du Teich se réunissent tous les deux mois. Ces séances sont publiques et les comptes rendus sont diffusés sur leteich.fr

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX TEICHOIS :

Deux fois par an, les nouveaux habitants sont invités en mairie pour assister à une présentation de la ville.

Les dates de l'ensemble de ces réunions sont consultables en temps voulu sur leteich.fr



MERCI AUX TEICHOISES ET AUX TEICHOIS QUI NOUS ONT ACCORDÉ 100% DE LEURS SUFFRAGES

FRANÇOIS DELUGA



François Deluga a chaleureusement remercié son conseil municipal et rendu hommage à tous les élus, tous les adjoints qui se sont succédés depuis 1989. Il a particulièrement remercié ses deux premiers adjoints successifs André Troubet et Cyril Socolovert et la nouvelle première adjointe Karine Desmoulin pour leur engagement, leur loyauté et leur amitié sans faille.

Avant de conclure, il a souhaité rappeler l'actualité : « *cette séance d'installation du conseil municipal est exceptionnelle. Elle se tient dans une période de crise qui va, à l'évidence, marquer les premières années de notre action avec des recettes en baisse, des dépenses en hausse et des organisations nouvelles du service public à mettre en place. Dans ce contexte de crise sanitaire il est important de saluer les personnels des services publics qui ont prouvé leur capacité de mobilisation ainsi que les habitants pour leur civisme et leurs initiatives individuelles en fabriquant des masques, en aidant leurs voisins âgés, en organisant des réseaux de solidarité, en soutenant nos soignants, nos commerçants et nos artisans. En nous honorant de leur confiance, les Teichoises et Teichoises attendent de nous le respect de nos engagements. C'est l'essence de la démocratie, la parole donnée sera la parole tenue. Je sais qu'il reste encore beaucoup de travail pour faire du Teich une ville toujours plus solidaire et plus durable.* »

Des élections sur fond de crise, la ville s'est adaptée.

Le 15 mars 2020 se sont déroulées les élections municipales au Teich. Dans un contexte sanitaire particulier, des mesures exceptionnelles avaient été mises en place par les services de la ville : balisage pour les distances de sécurité, mise à disposition de gel hydroalcoolique, etc. La liste emmenée par François Deluga, unique liste présente, a été élue avec 100% des suffrages exprimés.

Merci à tous les agents municipaux et aux bénévoles volontaires d'avoir assuré ce moment de démocratie primordial dans la vie de la commune. Le nouveau conseil municipal a été installé jeudi 28 mai dernier dans le respect des consignes gouvernementales.

LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026



François DELUGA
Maire



Karine DESMOULIN
1^{ère} adjointe chargée
de l'environnement,
de la culture et des
associations



Cyril SOCOLOVERT
2^{ème} adjoint chargé
de l'urbanisme,
des finances et du
développement
économique



Valérie COLLADO
3^{ème} adjointe chargée
des affaires scolaires
et du personnel



Philippe DE LAS HERAS
4^{ème} adjoint chargé
des sports



Dany FRESSAIX
5^{ème} adjointe chargée
de la solidarité et des
séniors



Victor PETRONE
6^{ème} adjoint chargé des
aménagement, de la
voirie, des bâtiments et
des réseaux



Isabelle JAÏS
7^{ème} adjointe chargée
de l'enfance et de la
petite enfance



Didier THOMAS
8^{ème} adjoint chargé de
la sécurité



Justine CHASSAGNE
Conseillère municipale
référente Téléthon



Vincent COUDERT
Conseiller municipal
délégué chargé de la
jeunesse, de l'insertion
et de la prévention



Maryse GILLES
Conseillère municipale
déléguée chargée des
manifestations patriotiques
et du devoir de mémoire



Jean-Claude TASA
Conseiller municipal
délégué chargé du
marché municipal de
plein air



Marie FEL
Conseillère municipale



Philippe MARQUET
Conseiller municipal



Anne Aurélie DANDURAND
Conseillère municipale



Joël RAULT
Conseiller municipal
référent conseil
municipal des jeunes



Patricia PREVOT
Conseillère municipale,
membre du CCAS



Sébastien GUIBERT
Conseiller municipal
délégué chargé des
opérations "ville propre"



Nathalie BORDESSOULE
Conseillère municipale



Alain TIXIER
Conseiller municipal
délégué chargé
de l'handicap et de
l'accessibilité



Françoise CORTEMBERT
Conseillère municipale,
membre du CCAS



Julien VERMEIRE
Conseiller municipal
délégué chargé du
développement
durable



Julie GIANNOLI
Conseillère municipale



Luc THARAUD
Conseiller municipal
référent forêt



Isabelle PLAZA
Conseillère municipale



Matthieu GEEREBART
Conseiller municipal



**Isabelle VULLIARD
PONCETTA**
Conseillère municipale



Henri-Bernard ROUGIER
Conseiller municipal

Votre été au Teich



Nature, sport et biodiversité !



Votre été au Teich

Les vacances sont souvent synonymes de retrouvailles et de partage, et cette année sans doute plus encore. Le Teich c'est la destination nature qui offre authenticité, douceur de vivre et simplicité. Randonnées nature dans la forêt ou sur les sentiers, balades en bateau, en canoë ou en kayak, histoire et traditions gasconnes... Petit tour d'horizon et bons plans pour découvrir ou re-découvrir, chez vous ou pas loin, des escapades natures qui valent le détour.



Eco-Tourisme, une seconde nature



Le respect de l'environnement n'est pas seulement un slogan au Teich, mais un mode de vie. Parmi les premières villes à avoir développé des politiques publiques soucieuses de l'environnement, le Teich parvient à faire l'équilibre entre destination touristique, développement d'activités locales en accord avec la préservation de la biodiversité et ses initiatives environnementales. La Réserve Ornithologique en est l'exemple le plus frappant.

L'Office de Tourisme renforce aujourd'hui ce positionnement aux côtés du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne dans une démarche « écotourisme », érigée en ligne directrice de ses actions. Elle vient d'ailleurs de sortir sa nouvelle identité graphique et un guide orienté très « nature ».

Un « territoire vélo » avant tout !

La priorité est clairement affichée, dans la commune les vélos sont rois ! Le Teich a d'ailleurs obtenu le label territoire vélo en janvier 2020, un label récompensant un investissement de plusieurs années dans la création, l'entretien et l'amélioration du réseau cyclable dans la ville et sur le Bassin d'Arcachon.





KARINE DESMOULIN

PREMIÈRE ADJOINTE EN CHARGE NOTAMMENT DE LA NOUVELLE DÉLÉGATION ENVIRONNEMENT

« La ville a fait depuis longtemps le choix de l'écologie et de la préservation de l'environnement. C'est là, une volonté politique qui correspond à la réalité du Teich avec ses 86% de forêt, son delta, la Leyre, la Réserve Ornithologique, la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon, son réseau de 24 km de pistes cyclables interconnectées avec les autres communes du Bassin d'Arcachon et du Sud Gironde et les nombreuses activités de pleine nature. Confier à la première adjointe, la stratégie environnement, c'est un acte fort car la transition écologique doit être portée par les territoires, les communes en premier lieu. Chacune de nos actions est traitée sous l'angle de la transition pour diminuer l'empreinte écologique des bâtiments par exemple, se déplacer autrement, acheter responsable, réduire son volume de déchets... C'est à nous, élus et citoyens, de prendre la mesure de cet impératif pour l'avenir de nos territoires. »



SUIVEZ LE GUIDE !

La nouvelle version 2020 du guide de l'Office de Tourisme est sortie. Retrouvez les incontournables du Teich et du Bassin d'Arcachon, des idées de séjour ainsi que l'ensemble des partenaires de l'Office de Tourisme.

Pratique, il peut se feuilleter ou encore se télécharger sur le site internet : www.leteich-ecotourisme.fr

Avec l'Office de Tourisme du Teich, j'écopositive !

J'écopositive c'est le slogan du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne pour imaginer le tourisme de demain. Menée avec le cercle des Imaginaterres, un réseau engagé dans l'écotourisme aux côtés du Parc, cette campagne a pour objectif d'attirer les touristes en visite sur les territoires du Parc pour les semaines et mois à venir, au travers du leitmotiv : liberté, sérénité, convivialité. C'est aussi l'objectif du Teich, commune du Parc évidemment, raconte Sandra Bonnelie, directrice de l'Office de Tourisme « De nature optimiste, je suis assez sereine pour la saison estivale qui s'annonce. Elle aura commencé plus tard que d'habitude mais nous espérons qu'elle se prolongera jusqu'aux vacances de la Toussaint. Les services de la ville du Teich, l'Office de Tourisme et l'ensemble des acteurs du territoire se sont mobilisés pour garantir les meilleures conditions de sécurité sanitaire dans leurs structures et au cours des visites. Le Teich c'est LA destination nature du Sud Bassin. Nous n'avons pas eu à revoir notre copie, notre offre d'activités et de services est par nature intimiste, elle correspond parfaitement aux besoins actuels d'une clientèle en recherche d'espace, de respiration et de retrouvailles en famille... en toute sécurité. »

Vous avez dit coup de cœur ?

Ils aiment les plaisirs simples qu'offre la nature et le savoir-faire des gens d'ici, avec la convivialité et le partage en fil conducteur... L'équipe de l'Office de Tourisme vous dévoile ses bons plans.



COUP DE CŒUR #1

« Côté Teich, mon coup de cœur au coucher du soleil c'est la visite de la **Réserve Ornithologique** avec un guide naturaliste. Les visiteurs du soir, ainsi nommés, vous feront vivre une expérience sensorielle unique : observateur privilégié des oiseaux s'installant pour la nuit avec, en toile de fond, le soleil couchant sur le Bassin d'Arcachon... Magique ! »

Laurence, conseillère en séjour et experte du territoire, elle sait tout sur tout et connaît tout le monde. Elle est intarissable sur son beau Bassin d'Arcachon.

DES VISITES GUIDÉES POUR DÉCOUVRIR LA RÉSERVE ET SES HABITANTS

L'équipe d'animation de la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon propose à nouveau des visites guidées. Durant tout l'été, partez avec un guide naturaliste en petit groupe de huit personnes. Vous aurez l'occasion d'identifier des espèces, de comprendre leur mode de vie mais également de comprendre le rôle écologique de la Réserve à travers son histoire. Les visites guidées sont une occasion unique de découvrir le site autrement.

Informations et réservations : 05 24 73 37 33
reserve-ornitologique-le-teich.com



COUP DE CŒUR #2

« Côté le Teich mon coup de cœur se porte sur **les soirées dégustation avec Sylvain à la cave du Teich**. Instructives et conviviales ces soirées à thème remportent toujours un vif succès, vous n'êtes pas à l'abri de belles découvertes gustatives ! Côté sport, **l'initiation au paddle** sur le lac de Cazaux avec Yak océan ou sur la Leyre avec Ecoplaisance du delta. Une activité ludique qui permet de tester son équilibre... ou la température de l'eau... »

Gwen, conseillère en séjour et animatrice bienveillante du réseau des partenaires. C'est l'épicurienne de l'équipe. Toujours à l'affût des bonnes adresses. Elle s'est spécialisée dans la recherche et la valorisation des produits et de l'artisanat local.



Bon à savoir !

La Maison de la Nature propose toute l'année des sorties encadrées en kayak de mer ou grand canoë. Location libre, descente commentée de la Leyre en grand canoë, sortie encadrée en kayak de mer...

De mars à octobre/ sous réserve d'un niveau d'eau praticable par tous.

Informations et réservation : 05 24 73 37 33



LE PLUS COMPLET !

Partir deux ou trois jours à vélo faire le tour du Bassin d'Arcachon. Et avec Fl'eau c'est très simple, elle s'occupe de tout, réservation des hébergements, transport des bagages, billets pour la traversée en bateau, dîner... Il ne reste qu'à profiter !

Infos et réservations :
07 69 93 44 62
www.fl-eau.fr

COUP DE CŒUR #3

« Côté Teich mon coup de cœur c'est **la toute nouvelle boucle VTT** qui permet de découvrir le Teich sous toutes ses facettes, côté ville et côté forêt. Un peu de fraîcheur bienvenue lors des chaudes journées estivales. »

Sandrine, « Madame qualité » de l'Office de Tourisme et chef d'orchestre de l'équipe accueil. Elle est La ressource vivante de l'Office de Tourisme, notre béquille à tous quand il s'agit de répondre à une question technique.



Pour les amateurs de VTC et VTT, l'Office de Tourisme a imaginé « À l'Orée des bois » une boucle de 18 km avec quelques difficultés bonus pour les plus téméraires. Demandez le plan à l'Office de Tourisme !

COUP DE CŒUR #4

« Côté Teich mon coup de cœur cette année ce sont **les nouveautés culinaires**. Un Food truck tendance healthy food (par opposition à la junk food ou malbouffe) « C si bon », un traiteur sushi « Sushi Fusion » qui propose des produits ultra frais avec une petite touche Brésilienne et enfin La Brasserie du delta qui ouvre désormais 7/7 midi et soir et qui propose en soirée des planches tapas et des assiettes d'huîtres, ça bouge bien au Teich ! »

Anthony, Community Manager et webmaster de l'équipe, il est aussi expert en pâtisserie et débordant d'énergie et d'idée ... toujours prêt à tester de nouvelles expériences.



Votre été au Teich



COUP DE CŒUR #5

« Teichoise d'adoption depuis un an j'ai découvert ou redécouvert le Teich avec enthousiasme, mon coup de cœur c'est **la sortie en fin de journée en bateau électrique sans permis**. Une heure de déconnexion totale au moment où les oiseaux rentrent par centaines dans leurs dortoirs à la Réserve Ornithologique. Prévoir un apéro pique-nique sur le Port au retour de la balade, le top ! »

Sandra, Directrice et maman de 3 enfants. Des journées bien remplies, un « chouia » débordée, et l'envie de profiter de jolis moments de partage en famille.

SORTIES EN BATEAUX ÉLECTRIQUE SANS PERMIS

À vous les joies de la navigation, au départ du port du Teich, avec ces bateaux électriques (7 personnes maxi). Nul besoin d'un permis pour profiter du Delta de la Leyre en toute liberté.



L'esturgeonnière

Implantée au cœur d'une forêt de pins au Teich. De la production à l'éclosion et au conditionnement, l'esturgeon et le caviar sont produits sur place dans le respect de l'environnement car le développement durable fait partie des valeurs fortes de la marque Perlita.

De janvier à septembre : visite/dégustation (1h30)

Tous les renseignements sur Caviar Perlita
Contacter l'Esturgeonnière : 05 56 22 69 50

Le Teich en mode « Zen », c'est la révélation tendance de l'année !

Et oui, nature rime aussi avec reconnexion. Bain de forêt, relaxation sonore : ressourcez-vous avec ces activités 100% nature, d'observation et de découverte. À tester absolument !

Plus d'info www.leteich-ecotoursime.fr



Balades à cheval ou à poney

Au pas, au trot, au galop ! Envie d'une promenade à cheval au cœur du delta ?

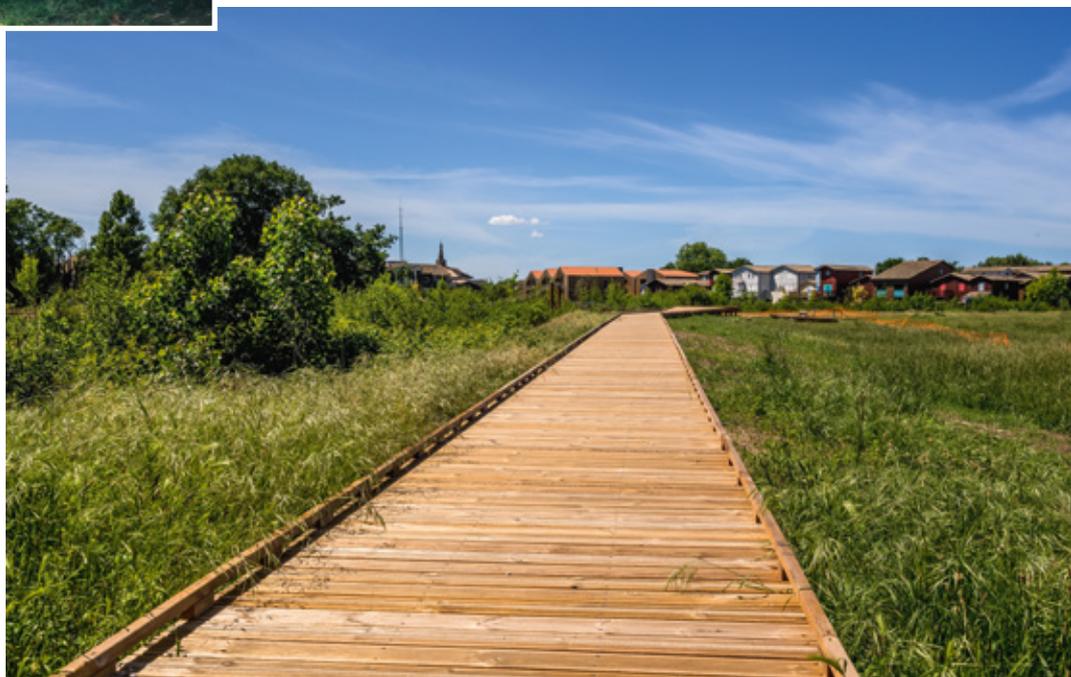
VILLETORTE LOISIRS (l'été)
Tél. : +33 (0)5 56 22 66 80
www.villetorteloisirs.com

Parc Public du port : la première tranche ouverte à tous !



Le projet du parc public du port, dont la halle constituait l'entrée en matière, prévoit d'aménager les parcelles entre le bourg et le port. La première tranche s'est terminée fin juin malgré la crise sanitaire et les inondations.

C'est un vaste espace compris entre la rue du Port, la Leyre, l'allée Cavalière et la rue Saint André. 11 hectares d'espace que l'activité humaine avait lentement transformés en milieux seminaturels. « Les terrains que la municipalité a rachetés au fil des années et sur lesquels elle a rasé les vieux hangars et les bâtiments inutilisés. C'est aujourd'hui une mosaïque que nous allons pas à pas renaturer. » précise François Deluga.



La première tranche, délimitée au sud par le bâtiment des Terres Marines et la crèche, à l'ouest par la résidence de tourisme et à l'est par l'allée Cavalière, a débuté à l'automne. Les premiers travaux ont permis de réaliser une passerelle en bois supplémentaire. Plus au nord, un pont de singe suspendu par des cordages enjambe ce même canal pour connecter les parcours doux et ludiques situés à l'intérieur de la parcelle. À ce jour, il ne reste plus que les filets de sécurisation à poser. Les travaux ont commencé dans le secteur 1 avec la réalisation des platelages en bois qui serpentent dans la nature jusqu'à des aires de convivialité, aires de jeux pour les plus petits ou bien

simplement de détente dans un cadre toujours bucolique avec la plantation d'essences adaptées au Delta de la Leyre. Là, des tables, des bancs pour se détendre sous les arbres, un terrain multi-jeux et un micro mur d'escalade pour les jeunes ont poussé. Les travaux du secteur 2 suivront fin 2020. Ce parc affiche la volonté de la ville de préserver les espaces naturels et d'en renforcer la richesse pour les ouvrir aux Teichois. « Cette zone a vocation à rester un lieu de promenade pour tous » réaffirme le maire, dans un environnement protégé au cœur d'un lieu de vie que les Teichois apprécient depuis toujours.



FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ ANNULÉES MAIS LE P'TIT MERCAT REVIENT SOUS LA HALLE !

En raison de la crise sanitaire et suite à l'interdiction des grands événements en France jusqu'à la mi-juillet, La Fête de la musique, le Festival Music O Teich et le Feu de la St Jean organisés par la ville et le Comité des Fêtes et de la Culture sont annulés.

Le Feu d'artifice du 14 Juillet n'aura donc pas lieu cette année.

En revanche, c'est avec un grand plaisir que le P'tit Mercat reprend ses quartiers d'été sous la Halle du port. Les consignes de prévention sanitaire liées à la lutte contre le Coronavirus seront mises en place.

À vos agendas ! le P'tit Mercat se tiendra aux dates suivantes de 16h30 à 21h :

Vendredis 10 juillet et 24 juillet, ainsi que les 7 et 21 août

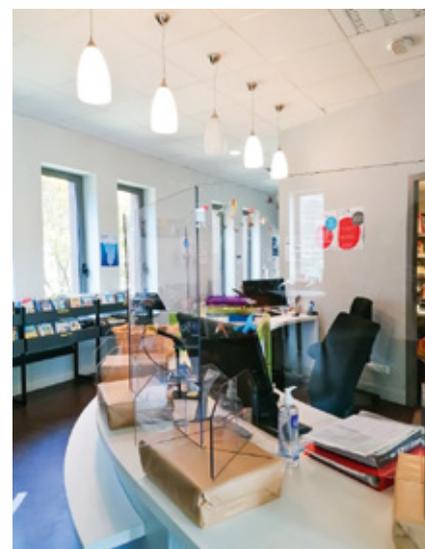


La Réserve Ornithologique en mode « déconfiné »

Après deux mois de fermeture au public, les sentiers de la Réserve sont de nouveau accessibles depuis le 21 mai. L'équipe a conçu un protocole sanitaire afin de permettre aux visiteurs de profiter de leur journée en toute sécurité. Ainsi, le nombre de visiteurs présents sur le site en même temps a été défini à 250. Le temps d'observation dans chaque affût est limité à 1h en continu afin d'assurer une circulation du public sur le site. S'il n'est pas obligatoire, le port du masque est conseillé

dans les observatoires. En continuant à être attentif au respect de ce protocole en place pour une durée indéterminée, chaque visiteur contribue à préserver la santé de tous.

Informations : 05 24 73 37 33
www.reserve-ornithologique-du-teich.com
Retrouvez la Réserve Ornithologique sur Facebook, Twitter et Instagram.



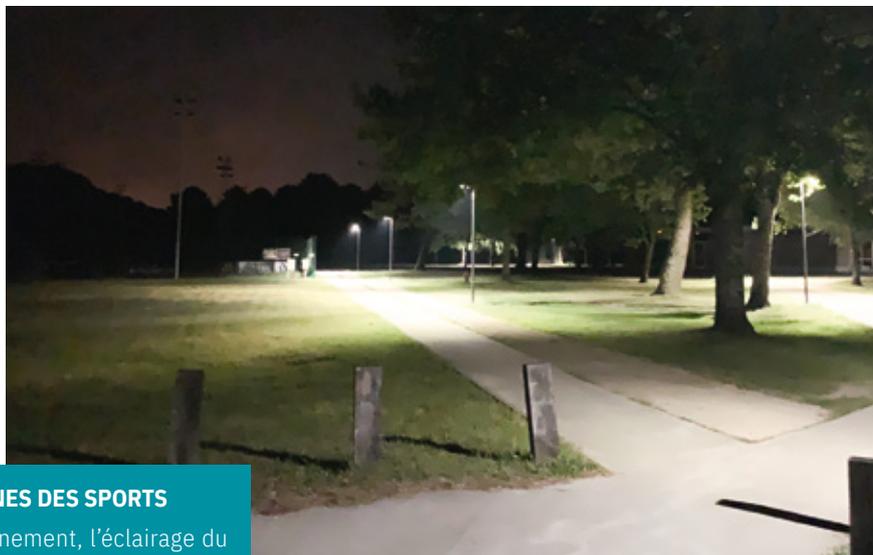
Réouverture progressive de la Médiathèque

Après la mise en place, depuis le 2 juin, de son service point-retrait, l'équipe de la médiathèque du Teich passe à la phase 2 de sa réouverture en mode adapté au contexte actuel. Depuis le 22 juin, la médiathèque est rouverte mais de façon restreinte afin de limiter les risques sanitaires.

Une signalétique relative aux gestes barrières et aux règles de circulation a été mise en place à l'aide d'affiches et de marquage au sol. Afin de permettre la distanciation physique entre chaque personne et le respect des gestes barrières, la médiathèque a dû revoir à la baisse les jauges maximales d'occupation des espaces et mettre en place des règles d'accès limité : désinfection obligatoire des mains au gel hydroalcoolique mis à disposition et port du masque également obligatoire pour les plus de 11 ans. Pas de consultation sur place, ni de presse quotidienne. Les documents retournés seront systématiquement désinfectés et mis en quarantaine. Ils y resteront 3 jours puis seront remis en rayon afin que vous puissiez les emprunter en toute sécurité ! Une désinfection complète des locaux sera également assurée.

Point Travaux

Embellissement, nouveaux équipements, voiries, aménagements et entretiens des espaces verts... Les services techniques ont maintenu leurs activités pendant le confinement, avec toujours la même visée : répondre aux besoins des Teichois et améliorer la qualité de vie.



ECLAIRAGE PUBLIC PLAINES DES SPORTS

Afin de sécuriser le cheminement, l'éclairage du parking de la Plaine des Sports jusqu'au Dojo a été entièrement rénové et un nouvel éclairage pour la partie allant jusqu'au tennis couvert a été installé.



TRIBUNES DU STADE DUMARTIN

Après la rénovation du terrain et la remise à neuf des vestiaires, c'est la rénovation des tribunes historiques en bois qui a été terminée. Pour rappel : les tribunes en bois du stade Dumartin ont été construites au début des années 1950. La ville a souhaité les restaurer comme à l'origine, pièces en bois et couverture en tuiles.



TIR À L'ARC

Deux nouvelles cibles pour le tir à l'arc réalisées par les services techniques. C'est donc maintenant 4 cibles neuves pour le club les « archers du Teich ».

GESTION DIFFÉRENCIÉE : RESPECTER LA BIODIVERSITÉ !

Dans sa politique d'entretien des espaces publics, la gestion différenciée et l'absence volontaire de pesticides sont des priorités fortes. En collaboration avec le SIBA, les services techniques ont même mis en place une gestion différenciée des espaces : les tontes rases ne sont pas forcément utiles partout. Il faut aussi laisser la nature repousser à certains endroits pour garantir le retour de la biodiversité.



Moustique tigre ou autochtone : tous mobilisés !

Le moustique commun, ou encore appelé « autochtone » fait partie de notre environnement parce que nous évoluons dans un secteur d'eau : le Bassin d'Arcachon et ses 1500 ha de zones humides. Des opérations de destruction des gîtes de larves sont réalisées par les équipes du SIBA pour lutter contre sa prolifération.

Depuis l'année dernière, le moustique tigre est « implanté » sur nos communes. Sa particularité : c'est un moustique « urbain ». Il est petit et se voit à peine, il est présent toute la journée. Il est capable de pondre dans un « dé à coudre d'eau » quelle que soit sa qualité : limpide ou boueuse, claire ou opaque ! En d'autres termes, il n'existe pas de traitement des gîtes larvaires car il est partout !

LE SIBA SE MOBILISE :

Nous sommes TOUS mobilisés pour lutter contre la reproduction du moustique tigre. Vous l'aurez compris aucun traitement, même préventif, n'est possible... Puisqu'il est partout ! Toutefois, le SIBA ne peut ou ne pourra traiter les moustiques adultes : l'utilisation de produits adulticides est engagée uniquement par l'ARS*, dans le cadre d'une lutte sanitaire (dengue, chikungunya...)

*ARS : agence régionale de santé.

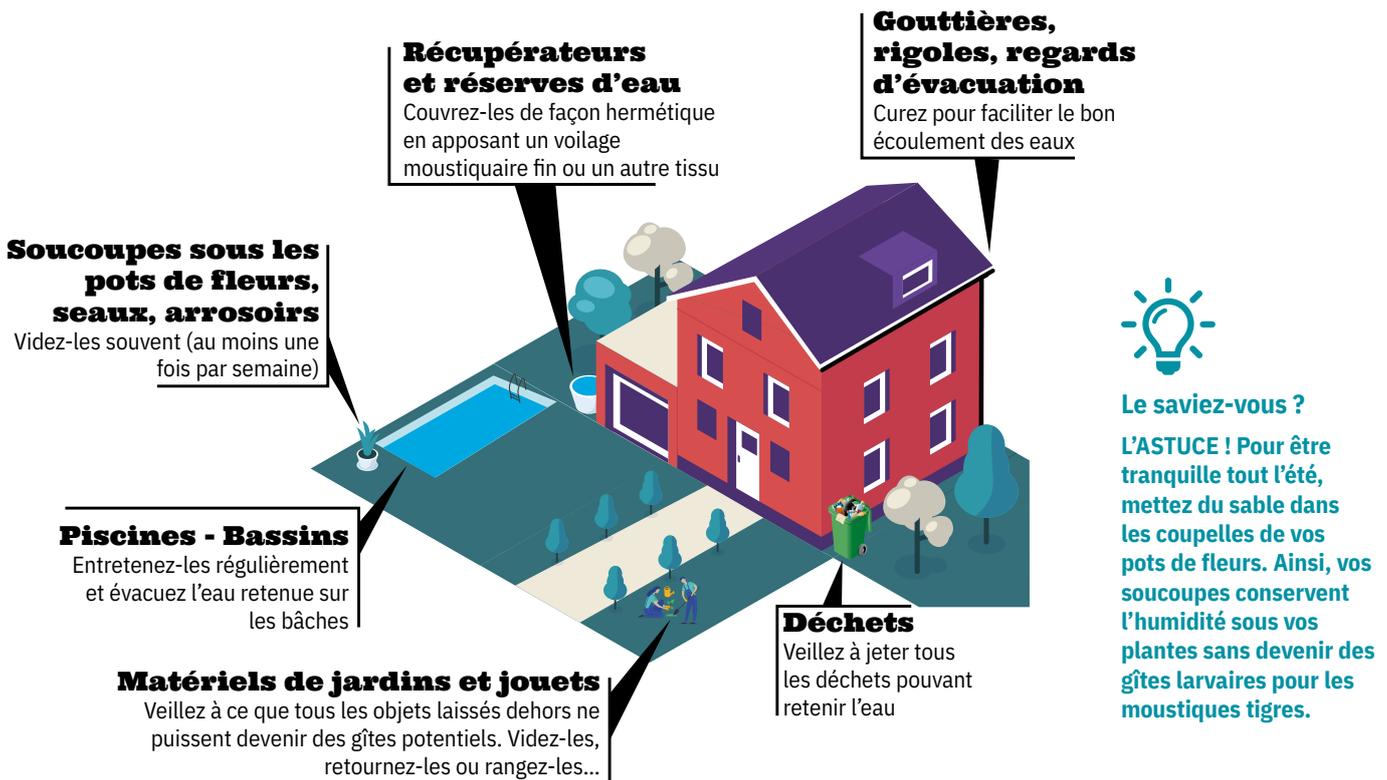


ON A BESOIN DE TOUT LE MONDE. QUARTIER PAR QUARTIER. SEMAINE APRÈS SEMAINE.

Le moustique tigre ne peut pas pondre sans eau, c'est la bonne nouvelle ! Et il n'aime pas voler loin. Celui qui est chez vous est forcément né à moins de 150 m. Vous pouvez aider à éviter d'autres pontes : c'est le moment de jeter les vieux pots, de retourner récipients et tous types de contenants qui se trouvent sur votre terrain, vos terrasses (cf. bons gestes en image).

En cas de besoin d'informations complémentaires, vous pouvez contacter le numéro spécifique du SIBA dédié à cette problématique : 05 57 76 23 23

Plus d'info sur www.siba-bassin-arcachon.fr





EN OCTOBRE 2020,

ON PART S'INSTALLER À LA NOUVELLE RÉSIDENCE DU TEICH !

BISES... PAPA, MAMAN

Soyez les premiers à réserver au 05 62 47 86 10 !

Résidence rue de la Petite Forêt 33470 Le Teich



SENIORIALES
patrimoine & services

OPTIQUE DU DELTA

kids



Deuxième paire OFFERTE

Lunettes de sport à la vue, solaires, lentilles,
jumelles, loupes, montures françaises,
Facilité de règlement



C.c U Express 33470 LE TEICH
Tel 05.56.22.61.91

Large choix de Vins,
Champagnes, Whiskies,
Rhums,
Cognacs, Armagnacs,
Spiritueux,
Box Cadeaux,
Coffrets Gourmand...
Expéditions France
et Etranger.



ÉTÉ 2020
Guide de visite
du vignoble
disponible

NOUVEAU
Offres cartons
Découvertes

Tél 05 56 22 88 90
contact@caveleteich.fr
www.caveleteich.fr



Les
Aigrettes
Auto-Moto Ecole



Permis Voiture

- Traditionnel "B"
- Conduite Supervisée (C.S.)
- Conduite Accompagnée (A.A.C.)
- Remise à niveau
- Récupération de points
- Enseignement Théorique
- Formation "Post permis"

Permis Moto

- A1 - A2 - A
- Formation conduite 125 cm³
- Brevet de Sécurité Routière (AM)

Permis Remorque

- Formation au "B96" (≤ 4T250)
- Permis "BE" (+ 4T250)

TÉL. : 05 56 66 09 17

Courriel : ame.lesaigrettes@orange.fr
Adresse Internet : <http://automotoecolelesaigrettes.com>
Sortie n°3 - A660 - devant Hôtel "All Suites Home"
4, rue Copernic - Technoparc - 33470 LE TEICH